

qr code 3 : Nos services d'eau

Nos services d'eau

La pollution par les nitrates et les pesticides peut avoir des conséquences sur les usages de l'eau, la santé publique et les milieux aquatiques. Aussi, les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Bretagne (Sdage) vise à reconquérir le bon état écologique et reconquérir la qualité des eaux brutes de captages prioritaires destinés à la consommation humaine.

LES OBJECTIFS DU SDAGE

L'atteinte des objectifs du Sdage se traduit notamment par la mise en place de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sage) et de contrats territoriaux, outil de mise en œuvre opérationnelle de l'Agence de l'Eau. Le Conseil Régional des Pays de la Loire, dans le cadre de son Plan Eau Potable, ainsi que le Conseil Départemental de la Mayenne, dans le cadre de sa politique de protection de l'eau, apportent également son soutien financier à la mise en œuvre de ces programmes d'actions, auprès des collectivités en charge de la gestion de l'eau.

La politique des contrats territoriaux vise principalement à :

- Intervenir prioritairement sur les masses d'eau dégradées et les captages prioritaires

- Définir des stratégies de territoires, concertées et partagées intégrant la dimension socio-économique assorties d'objectifs de moyens et de résultats
- Identifier les actions répondant au mieux à la problématique du territoire à travers un programme d'actions
- Coordonner et animer le programme de protection de l'eau
- Évaluer l'efficacité des mesures et réorienter, si besoins, les actions du programme
- La Régie des Eaux des Coëvrons est **porteuse de projet du contrat territorial 2022 – 2027**, rattaché au CT'EAU Sarthe Aval. Ce troisième contrat territorial est conduit sur les **captages prioritaires de l'Est Mayennais** au côté du SIAEP de Sillé-le Guillaume et de la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grey.